

L'ÉLECTEUR

ERNEST PACAUD, Redacteur-en-Chef

LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE QUEBEC.

Propriétaire

Edition quotidienne

QUEBEC 26 FEVRIER 1881

MORT DE MGR C. F. CAZEAU

C'est avec un profond chagrin que nous apprenons, au moment de mettre sous presse, la mort de Mgr Charles Félix Cazeau.

Mgr est mort, cette nuit, à 1 h., à l'asile du Bon Pasteur, dont il était chapelain depuis bientôt 25 ans.

Le Clergé catholique de cette province perd un de ses membres les plus distingués, et la population de Québec, un bienfaiteur.

Il y a plus d'un quart de siècle que le nom de Mgr Cazeau est mêlé à toutes les œuvres de charité et de bienfaisance dans notre District.

Nous nous ferons un devoir d'en parler, et de payer notre tribut d'hommage et de reconnaissance à cet homme de bien qui vient de disparaître.

Mgr Cazeau, est né à Québec, le 14 décembre 1807, fils de Jean-Baptiste Cazeau et de Geneviève Chabot.

Il fut ordonné prêtre le 30 janvier 1830, puis nommé successivement sous-secrétaire de Mgr Plessis et secrétaire de Messieurs Panet, Signay, et Turgeon.

Il fut nommé Vicaire-Général de l'Archidiocèse en 1850.

Un service sera chanté, lundi à 9.30 heures a. m. au Bon Pasteur, et à 4.30 heures p. m. son corps sera transporté à la Basilique.

Les funérailles auront lieu à la Basilique, mardi à 9.30 a. m.

Nouvel emprunt Provincial.

Le gouvernement provincial essaie en ce moment de négocier un emprunt de cinq cent mille piastres pour six mois. Il n'a plus de fonds pour payer même les dépenses courantes de la province. Ainsi, on a déjà englouti le produit de l'emprunt français et les \$270,000 provenant de la vente des limites faite en octobre.

Voilà donc quatre millions et quart de piastres de recettes extraordinaires englouties en six mois, sans compter les revenus ordinaires de la province, lesquels s'élèvent pour le même laps de temps à plus d'un million?

Où allons-nous, grand Dieu! Quand aurons nous fini de rassasier les Sénécaux, les Cimons et leur suite? Va-t-il nous falloir encore aller en France pour contracter un nouvel emprunt de quatre millions?

Et ce sont les gens qui conduisent ainsi nos affaires qui se vantaient qu'ils allaient restaurer les finances de la province, et qui le faisaient dire en chœur par tous leurs organes! Quels affreux blagueurs! Combien de temps le peuple se laissera-t-il bernier et tromper?

M. Tarte perd-il son Siége?

On sait que la Cour Suprême dans son rapport à l'Orateur des Communes, sur l'élection de Charlevoix, déclare que M. Tarte s'est rendu coupable de manœuvres frauduleuses. Plusieurs journaux ont affirmé que cela déqualifiait le député de Bonaventure et lui faisait perdre son siége; et un grand nombre de nos lecteurs nous demandent si cette assertion est exacte. Pour les satisfaire, nous avons consulté un de nos amis qui est versé dans la loi des élections, et voici ce qu'il nous répond:

"M. Tarte est déqualifié comme agent d'élection, en ce sens que le candidat qui l'engagerait comme agent ou cabaleur s'exposerait à voir son élection annulée. Mais il n'est pas privé

de ses droits politiques; il peut donc voter et être élu, et, à plus forte raison, il peut garder son siége.

"Pour qu'il fût privé de ses droits politiques, il faudrait qu'il eût été trouvé coupable de manœuvres frauduleuses dans une procédure dans laquelle, après avis de l'accusation, il aurait eu l'occasion d'être entendu.

"Une procédure de ce genre a eu lieu devant le juge Routhier, mais il a rejeté l'accusation portée contre M. Tarte.

"Devant la Cour Suprême, aucun avis d'appel ne lui a été donné. Il n'a donc pas eu l'occasion d'y être entendu et de se défendre; partant, le jugement de la Cour Suprême ne peut affecter ses droits politiques.

"Ce jugement ne peut l'affecter que comme cabaleur et agent d'élection. Il est ce que les anglais appellent un *scheduled briber*."

ACTUALITÉS.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la charmante causerie, de notre distingué collaborateur "Gabriel," que nous publions aujourd'hui.

L'honorable A. P. Caron et madame Caron, sont arrivés à Québec hier soir.

On dit que le gouvernement provincial, s'autorisant du jugement de la Cour Suprême, a résolu de demander à la Chambre, l'expulsion de M. Tarte.

Le *Journal de Québec* et l'*Événement*, les organes accrédités du ministère, affirment que M. Tarte n'a pas le droit de siéger à l'Assemblée Législative.

Or, l'on sait que le *Journal* est inspiré par un des membres du gouvernement, l'honorable M. Flynn. Et la preuve en est dans le fait que, lorsque le *Journal* publia, un jour, un article qui n'était pas du goût du Commissaire des Terres, celui-ci se hâta de le désavouer sachant que le public le considérait comme le directeur du *Journal*.

Les conservateurs de Montréal viennent de faire une nouvelle tentative pour faire sortir M. Pâquet du cabinet.

Ils ont imaginé de communiquer, à la presse, la rumeur de la résignation du secrétaire Provincial.

C'est être cruel, car on dit que cette nouvelle est tombée sur ce pauvre M. Pâquet, comme un coup de foudre.

Il s'est hâté d'autoriser ses organes le *Quotidien* et le *Chronicle* de nier emphatiquement la chose.

On a continué hier, à la Chambre, la discussion sur le Budget.

MM. Farrow, Fleming, Girouard, Arkell, l'Hon. M. Anglin et Sir L. Tilley prirent part au débat.

Plusieurs bills furent présentés, puis la Chambre s'ajourna à 11 30 h.

De la Tribune:

Sarah Bernhardt continue de faire dans toutes les villes où elle paraît ses trois et quatre mille piastres par soir. Mais c'est toujours dans la Dame aux Camélias qu'elle obtient le plus de succès.

Judi, le 3 mars prochain, sera chantée, à 9 heures du matin, à St André, de Kamouraska, une messe solennelle de Requiem, pour le repos de l'âme de l'Honorable, Luc Letellier de St Just.

L'Hon. Sénateur Pâquet a donné avis, au Sénat, qu'il demanderait copie des documents se rattachant à l'Université Laval et à l'école de médecine et de chirurgie de Montréal.

Plusieurs membres du barreau des Trois Rivières sont arrivés à Québec, hier soir, pour assister au terme de la Cour de Révision.

On y remarque entre autres, l'Hon. H. G. Mailhot, MM. Elz. Gérin, J. B. L. Hould, J. B. Boudeau, et M. Honan.

Mardi prochain, aura lieu à Boston l'inauguration d'un institut canadien-français. Le propriétaire et le rédacteur de la *Tribune* fera le discours de circonstance. Les noms de MM. Lavallée et Desève figurent sur le programme. L'archevêque de Boston, le consul de France, l'historien Parkman et le poète Longfellow doivent assister à cette soirée.

La *Patrie* est entrée, jeudi, dans sa troisième année d'existence.

Nous offrons nos meilleurs souhaits de succès à notre vaillant compagnon d'armes.

A propos du Crédit-Foncier.

Le comité des banques et du commerce s'est occupé, jeudi matin, dit le *Monde*, des compagnies de Crédit Foncier. La salle du comité était remplie de députés et de spectateurs. Après avoir considéré un certain nombre de clauses du bill d'incorporation du Crédit Foncier du Canada, le comité s'est ajourné à samedi. Il est probable qu'une clause défendra à la compagnie de prêter à un taux plus élevé que six pour cent.

Lettres Parlementaires

Ottawa, 24 février.

M. Ross, de Middlesex, dans son magnifique discours de mardi dernier, attiré spécialement l'attention de la Chambre sur l'augmentation de la dette publique. Notre dette a plus que doublé depuis la Confédération; elle est aujourd'hui de \$40 par tête ou de \$400 par famille de dix personnes; elle sera pour le moins de \$50 par tête à la fin du parlement actuel. C'est une hypothèque d'environ \$400 à \$500 sur la propriété de chaque homme possédant soixante à quatre-vingts acres de terres cultivables.

Il est vrai que l'on n'est pas exposé à payer du jour au lendemain ces montants énormes comme il peut arriver à un cultivateur dont les biens sont hypothéqués; mais il faut cependant en payer les intérêts et le pays devra donner, cette année, seulement pour intérêts sur la dette publique la somme énorme de \$7.773.868 00.

Pendant que notre dette augmente celle des Etats-Unis diminue rapidement. La dette de nos voisins n'est aujourd'hui que de \$36.00 par tête. Personne ne peut nier l'importance de ce fait au point de vue de l'émigration.

En effet, nos charges publiques se font, dans quelques années d'ici, beaucoup plus considérables que celles de nos voisins, et la conséquence naturelle sera d'empêcher beaucoup d'émigrants européens d'acheter nos terres du Nord-Ouest.

Sir John est entré à la Chambre au commencement de la séance, aujourd'hui. Le Premier Ministre était retiré des affaires publiques depuis un couple de semaines. Les applaudissements qu'il a reçus en reprenant son siége sont un encouragement pour l'avenir et nul doute que Sir John a compris qu'une petite absence de temps à autre ne fait que réchauffer la sympathie des amis.

Sir Charles Tupper n'est pas tout à fait aussi bien que ces jours derniers; mais tout le monde pense qu'il en re-

viendra. Les amis désespèrent cependant de le revoir à son siége d'ici à la fin de la session. Les autres députés malades paraissent revenir d'un jour à l'autre à la santé.

M. Desjardins a demandé, hier, copie de toutes correspondances, enquêtes etc., se rapportant à la destitution du Dr Duchesneau, Préfet du pénitencier de St Vincent de Paul. C'est M. Ouimet, de Laval, paraît-il, et M. le Sénateur Bellerose, qui ont demandé et obtenu du gouvernement la destitution de cet employé public.

Quelques députés conservateurs, M. Masson en tête, sont complètement opposés à cet acte arbitraire. L'Hon. M. Masson a déclaré en Chambre qu'il n'avait pas consenti à cette destitution lorsqu'il était ministre, parce que M. Duchesneau était un homme qui faisait honneur à sa position. Lorsqu'il est arrivé comme préfet, le pénitencier était dans un état déplorable et c'est grâce à lui si cette institution est aujourd'hui une des mieux administrées de l'Amérique.

Il paraît évident qu'on ne renvoie M. Duchesneau que pour donner de l'avancement à M. Ouimet, frère du député de Laval, et que la seule raison qu'on puisse alléguer contre le préfet actuel est sa couleur politique. C'est un mauvais précédent; c'est une odieuse injustice.

Une grande partie de la soirée a été consacrée au bill de M. Carwright "à l'effet de mieux assurer l'indépendance du parlement et prévenir la corruption." Le but du bill est d'imposer une pénalité à tout directeur ou tout actionnaire de la Cie du chemin de fer Canadien du Pacifique qui sous-irait aux dépenses d'élection. Il était amusant de voir un certain nombre de députés conservateurs s'élevant furieusement contre le principe de ce bill.

Je suis porté à croire que le syndicat actuel est composé d'hommes tout à fait honorables; mais on devient prudent après des accidents comme celui du fameux scandale du Pacifique de 1873. Le bill n'avait qu'un seul but, prévenir la corruption et empêcher les députés d'être induits en tentation.

M. Langevin a proposé le renvoi à six mois.

Le parti conservateur a voté pour l'ameublissement du grand chef.

La conclusion de tout cela est facile à tirer.

CAUSERIE.

QUEBEC EN HIVER

Il ne manque pas de gens qui nous croient, pour le moment, endormis sous le froid comme l'ours dans sa tanière. Pourtant, jamais Québec n'est plus gai qu'en hiver. La Providence, qui nous a jetés un peu trop vers le Nord, nous devait bien une légère compensation; et, sous ce rapport, elle a fait largement les choses. Si je ne craignais pas qu'on m'accuse de nous vanter, je dirais quel heureux caractère nous avons reçu, quel fonds inépuisable de franchise et honnête gaieté est inscrit à notre avoir. Et la neige, au lieu d'engourdir ces agréables qualités, semble, au contraire, leur donner du piquant, de même que l'air vif accuse davantage les teintes rosées sur les jolis minois qui se croisent en tous sens dans nos rues un peu étroites. Nos hivers, du reste, ne sont pas aussi terribles qu'on veut bien le dire; et si, par hasard une frileuse Louisianaise s'aventurait jusque sous nos hautes latitudes, elle s'acclimaterait aussi facilement que les jolis moineaux dont les ailes gracieuses glissent hardiment à travers les flocons de neige ou la foudrerie.

Quoi qu'il en soit, notre bonne ville ne dort pas; bien au contraire, elle est très éveillée et tout à fait sémillante. Vers les trois heures de l'après midi, faites une promenade sur notre rue Saint Jean, et vous y trouverez le plus joli coup d'œil qu'on puisse rêver. Les équipages circulent en tous sens avec un joyeux tintement de clochettes; les piétons, à mine éveillée, passent, arrêtent, causent au coin des rues tout comme au coin du feu. C'est un va-et-vient, un concert de joyeuses paroles, un véritable bazar de gaieté que la plume est impuissante à décrire.

Et puis, nous avons les réceptions, les bals, les soirées, les concerts, voir les opérettes, Je ne crois pas qu'il y ait au monde une population qui sache mieux s'amuser que la nôtre. Aussi, Lori Dufferin, dont le départ a causé tant de regrets, — faisait-il de Québec sa résidence habituelle; et je vous assure que ce brillant fils de la verte Erin avait un goût très délicat. Le fait est qu'il faudrait être bien difficile pour ne pas se plaire à Québec, lorsqu'on a passé quelque temps dans ses murs. Les belles campagnes qui nous environnent sont aussi agréables à voir sous leur blanche toilette que sous leur parure de feuilles vertes et d'épis jaunissants. C'est toujours le même tableau grandiose aux vastes horizons, aux traits gigantesques et variés: la neige est impuissante à effacer ces tons vigoureux; elle les modifie sans leur enlever leur caractère majestueux. Le seul aspect du fleuve charriant sans cesse ses énormes glaçons à travers desquels les deux bateaux à vapeur qui font le service entre les deux rives se frayent leur chemin, est déjà par lui-même un spectacle toujours palpitant d'intérêt.

Mais c'est surtout sous le rapport des relations sociales que Québec offre un attrait particulier. Pendant l'été, la plupart des familles sont aux eaux, et la ville est relativement déserte. Mais l'hiver, tout le monde est revenu; la population est au complet, et les éléments qui la composent sont si bien mélangés, si bien fondus ensemble que, aux yeux des étrangers, nous devons paraître comme les membres d'une même famille. Ici les divisions de la politique ne comptent pour rien dans les rapports sociaux; on a assez d'esprit pour mettre de côté tout sentiment de parti lorsqu'il s'agit de s'amuser et de se récréer. Bien plus, les différentes nationalités même s'effacent dans l'ensemble pour ne former qu'un tout où le ton dominant est l'harmonie et la fraternité. Ici, — et je crois que nous offrons un exemple unique sous ce rapport, — les Anglais, non seulement savent les français, mais le parlent, pour la plupart, presque sans accent étranger; de même que nous nous exprimons avec la plus grande facilité dans la langue des Îles-Britanniques. C'est un échange de politesse qui se fait sans aucune arrière-pensée. Aussi, cette constante communauté de langage amène naturellement une communauté d'idées et de sentiments qui ne peut manquer de rendre les relations sociales aussi faciles qu'agréables; et, comme je l'ai dit plus haut, on nous prendrait plutôt pour les membres d'une même famille que pour des individus de nationalités diverses que le hasard a jetés sur ce coin éloigné du globe.

À part cela, Québec est encore par excellence la ville artistique et littéraire du Dominion; c'est le Paris du Canada. Aussi, les artistes et les littérateurs qui nous visitent s'accrochent-ils à dire que nulle part ailleurs ils ne trouvent un accueil plus sympathique et une appréciation aussi intelligente. Malheureusement, nous sommes un peu en dehors du chemin passant et les impresarii trouvent que les recettes couvrent à peine les frais de voyage

d'une troupe un peu complète. Cependant, nous ne nous plaignons pas trop encore, car notre ville renferme dans son sein un grand nombre d'amateurs qui, sans être ce qu'on est convenu d'appeler des étoiles, ont cependant un talent assez délicat et assez développé, en musique aussi bien qu'en littérature, pour nous faire passer des soirées très agréables. Ces soirées, du reste, ont un double mérite; on y trouve de tranquilles et douces jouissances, tout en pratiquant discrètement la vertu de charité. Pour des gens comme nous, qui passons pour un peu arriérés, ce bonheur calme suffit amplement; et, en somme, il en vaut peut-être bien d'autres. Ce ne sont pas ceux qui font le plus de bruit qui s'amuse le mieux, et les peintures les plus hautes en couleurs ne sont pas toujours celles que l'œil exercé du connaisseur range parmi les chefs-d'œuvre.

Bref, j'ai peut-être l'air de nous vanter un peu; mais que les étrangers incrédules viennent nous faire une seule visite; ils verront que je reste encore au-dessous de la vérité.

GABRIEL.

L'INDUSTRIE COTONNIERE. AUX ETATS-UNIS.

L'industrie cotonnière est en voie de prospérité aux Etats-Unis. C'est du moins ce qui résulte d'un rapport préliminaire fait par M. Edw. Atkinson, lequel était chargé, pour le dixième recensement décennal, de la statistique manufacturière des Etats-Unis. Voici, à ce sujet, quelques chiffres qui ne manquent pas d'intérêt.

Il a été consommé, en 1880, par l'industrie cotonnière, 1,586,481 balles de coton, pesant en tout 700,978,802 livres, tandis qu'en 1870, la consommation ne s'élevait qu'à 823,166 balles, pesant en tout 381,125,715 livres.

Le nombre de métiers employés en 1880 s'élève à 230,223; il n'était que de 157,310 en 1870.

En 1880, le nombre total de broches s'élève à 10,621,147 contre 7,142,415 en 1870.

Le nombre de personnes occupées par l'industrie cotonnière en 1880 était de 181,629, contre 135,369 en 1870.

Les Etats de la Nouvelle-Angleterre ont conservé leur prééminence: sur les 1,585,481 balles de coton consommées par toute l'Union, ils prélèvent à eux seuls 1,140,672 balles, c'est-à-dire plus des deux tiers; l'industrie cotonnière y fait marcher 8,896,417 broches 185,743 métiers, avec un personnel de 129,230 ouvriers.

Les Etats du centre, y compris le Maryland, emploient 231,397 balles de coton, avec 32,093 ouvriers. Enfin, les chiffres relatifs à l'Etat de New-York sont les suivants: 70,014 balles de coton, 10,710 ouvriers, 12,822 métiers et 578,512 broches.

CRISE MINISTERIELLE EN ALLEMAGNE

On télégraphie de Berlin, 21 février: Une crise ministérielle vient d'éclater; on l'attribue aux motifs suivants: La Chambre basse du Landtag a amendé le projet de loi du gouvernement sur l'administration locale. Lorsque le projet est revenu devant la Chambre haute, le comte d'Eulenburg a accepté l'amendement. Quelques minutes après, un envoyé du ministre du Commerce, c'est-à-dire de M. de Bismark, est venu dire que ce dernier était retenu chez lui par une indisposition; l'envoyé a lu une note disant que M. de Bismark ne pouvait accepter les changements faits; qu'il soumettrait la loi à l'empereur, mais qu'il insisterait sur sa révision dans le sens des vues du gouvernement avant de l'appliquer aux autres provinces. La Chambre a été stupéfaite de cette démarche.

Un journal officieux annonçait, hier soir, que le comte d'Eulenburg avait donné sa démission.

Le prince héritier poursuit activement une solution favorable de la crise causée par la démission de M. de Eulenburg.

On dit que la cause réelle des diffi-

cultés entre le ministre de l'intérieur et M. de Bismark, est la désapprobation formelle par le premier des mesures relatives au socialisme, et le désir de M. de Bismark d'avoir un ministre moins scrupuleux pour diriger les prochaines élections. Comme l'empereur cependant a jusqu'à présent refusé d'accepter la démission de M. d'Eulenburg, il n'est pas impossible qu'il reste à son poste.

Le Herald publie une correspondance qui lui est adressée de Cincinnati et renferme des informations assez catégoriques sur le futur cabinet de M. Garfield. Nous en reproduisons les principales parties:

Bon nombre de journaux des Etats de l'Est et de l'Ouest affectent de parler de M. Garfield comme d'un esprit indécis et inexpérimenté au point de vue des choses de la politique gouvernementale. On oublie que parmi les prédécesseurs de M. Garfield à la présidence, il n'en est peut-être pas un qui ait été aussi familier que lui non-seulement avec toutes les questions qui sont du ressort de chaque département ministériel, mais encore avec tous les tenants et les aboutissants du pouvoir, avec les chefs des partis et de fractions politiques; il n'en est pas un qui, mieux que lui, ait connu la force réelle, l'influence exacte de ces chefs sur les personnes de leur entourage, et qui ait été aussi capable d'apprécier, par la valeur de leurs antécédents, les aptitudes personnelles, des hommes politiques du parti pour les différents postes qui peuvent leur être confiés.

Vous pouvez tenir pour certain que c'est M. Blaine qui sera secrétaire d'Etat. Le Herald peut-être préférerait M. Conkling; mais M. Conkling accepterait-il ce poste? A coup sûr, non; dans ces conditions, personne ne saurait blâmer le choix de M. Blaine. Il sera sans nul doute un habile et brillant secrétaire d'Etat; la popularité dont il jouit fera accueillir sa nomination avec une satisfaction générale.

En ce qui concerne la place de secrétaire du Trésor, on a essayé vainement de faire porter le choix du général Garfield sur un New-Yorkais. Le futur président paraît décidé à prendre un homme de l'Ouest; les républicains de cette région n'ont pas encore tous de principes bien arrêtés en matière de finances, et pour les rallier à une politique financière, de bon aloi, M. Garfield estime qu'un des meilleurs moyens est de choisir un homme de l'Ouest. Conservera-t-il M. Sherman, qui a si supérieurement fait ses preuves? Il en a été question; beaucoup se sont présentés espérant avoir les qualités requises; seul, M. Allison pourrait finalement devenir l'élu.

La question de savoir si un homme politique de l'Etat de New-York fera partie du cabinet paraît devoir être tranchée dans le sens de la négative. Personne n'a oublié la rivalité des deux factions républicaines reconnaissant comme chefs l'une M. Everts, l'autre M. Conkling. En choisissant M. Everts, H. Hayes a mécontenté la faction Conkling, et son administration s'en est constamment ressentie pendant la dernière période présidentielle. M. Garfield profitera de la leçon et coupera court probablement à des difficultés possibles en ne prenant aucun membre de son cabinet dans l'Etat de New-York.

Il est question d'appeler dans le nouveau cabinet M. Robert Lincoln, de Chicago, fils du président Abraham Lincoln. C'est un légiste accompli et un fervent républicain, nuance Grant. Ce choix qui ferait plaisir à M. Grant, serait particulièrement agréable à M. Logan, qui préfère sa place de sénateur à un poste dans le cabinet, et qui est un des meilleurs amis de M. Robert Lincoln.

Le Sud sera-t-il représenté dans le cabinet? C'est peu probable. Les choix antérieurs, (de M. Ackerman par M. Grant, de M. Key par M. Hayes,) n'ont pas produit les résultats qu'on en attendait. Le Sud est toujours resté hostile aux républicains. M. Garfield espère faire disparaître ou tout au moins grandement diminuer cette hos-

tilité régionale par des moyens plus sérieux et plus efficaces que le choix d'un homme du Sud appelé à faire partie du cabinet. C'est ainsi que, selon toute apparence, il choisira pour les principales fonctions fédérales dans le Sud des hommes d'un caractère élevé et d'une influence considérable; en outre, par des mesures législatives prises en vue du bien-être et de la prospérité du Sud, il montrera aux habitants de cette région que les républicains sont véritablement leurs alliés et leurs amis.

A TRAVERS LA VILLE

Militaire.—Nous apprenons que nos vaillants amis de l'Artillerie de garnison doivent donner un grand bal, lundi soir, à la Salle Jacques-Cartier et que tous les sous-officiers des différents escadrons ou bataillons ont été invités. Cette soirée promet être un succès complet et tous ces uniformes de différentes couleurs ajouteront beaucoup à l'éclat de la fête.

Alarme de feu.—Il y a eu alarme à la boîte No. 7, hier. Ce n'a été qu'un feu de cheminée.

Nouveau pont.—Il est fortement question de construire un pont sur la Rivière Chaudière, à St George, Beauce.

Mort subite.—Un veillard de 75 ans, nommé Goulet, est mort subitement, hier matin, à St Joseph, Lévis.

La diphthérie.—Cette terrible maladie fait des ravages considérables à St Henri de Lévis.

Fonton.—Le nouveau ponton du chemin de fer du grand Tronc est fini.

Service anniversaire.—Le service anniversaire de feu monsieur Pierre Bourgelas a été chanté ce matin à l'Eglise St Roch. Les journaux français sont priés de reproduire.

Exode de Canadiens français.—Une vingtaine de charpentiers de St Joseph de Lévis sont partis, avant hier soir, pour Gibraltar, Michigan, où ils doivent être employés à la construction des navires. O! protection, comme tu remplies bien tes promesses.

Objet d'art.—Nous avons eu le plaisir de voir, ce matin, un Damier qui est un vrai objet d'art et dont le travail dénote autant d'intelligence que de patience. Ce Damier est composé de 4614 morceaux de bois de toute forme, parfaitement enchassés les uns dans les autres et représentant des figures bien régulières: c'est une véritable mosaïque. Il entre dans ce lamier 34 sortes de bois. D'un côté, il y a jeu de dames, de l'autre, jeu d'échec.

M. Paul Breton, fils, qui a fait ce magnifique bijou, le met en loterie qui sera tirée dans les premiers jours d'avril.

Nouvel onguent merveilleux.—M. J. P. Lambert, de Lévis, vient de mettre sur le marché un merveilleux article de médecine patentée, appelé "l'Onguent d'Artonia." Ce remède guérit la métrite chronique, la névralgie, les foulures, les ulcères, les rhumatismes, les maux de tête, etc., etc.

Nous engageons donc le public à essayer cet onguent.

Encan important.—Nous attirons l'attention du public sur l'encan important de l'ameublement de l'Hôtel Blanchard, qui sera vendu sans réserve. Tous les effets sont de première classe, entr'autres, Piano, Harmonium, Coffre de sûreté, couchettes en fer, double et simple, avec matelas en crin, paillasses à ressorts, lits de plume, couvertures de lits, vaisselles que font d'autres effets trop long à énumérer.

Cette vente mérite certainement, de la part du public et des hôteliers en particulier, une attention spéciale, vu que les messieurs Blanchard abandonnent les affaires.

La vente aura lieu jeudi, le 3 mars prochain, à 10 heures a. m. et les jours suivants, à 2 heures p. m., jusqu'à ce que le tout soit vendu sans réserve. On pourra avoir les effets le 2 mars de 11 heures a. m. à 2 heures p. m.

DEPECHE TELEGRAPHIQUES

EUROPE ANGLETERRE.

Londres, 25 fév. Il est rumeur que Parnell résignera sous peu la position de chef de la ligue agraire. Un fermier a été tué à Caianstown, comté de King. Le débat dans la Chambre des Commu-

nes sur le Bill de protection continue et les Home Rulers essayent par tous les moyens d'obstruer le gouvernement. L'Hon. M. Gladstone est mieux aujourd'hui.

Une dépêche du Cap annonce que les négociations avec les Boers n'ont pas réussi et que les hostilités doivent recommencer.

VARIÉTÉS

Querelle de Marseillais: —Toi, mon bon, si tu continues, ze te flanqueroi mon pied dans le.....dos. —Oh! ça, ze t'en défie bien. —Tu m'en défies? Et comment ferais-tu pour m'empêcher? —Comment? Eh bien! mon bon, au moment où tu lanceras ton coup de pied, ze me retournerais, et vlan!.....ze le recevrais dans le ventre.

Un ami d'enfance de Guibollard vient de mourir d'une congestion cérébrale.

Le neveu du défunt lui raconte ses derniers moments —En sortant de table, dit-il, mon oncle s'est assis avec un journal dans la main, il a baissé la tête, il a ôté ses lunettes.....et il est mort. —Il a ôté ses lunettes!.....repré Guibollard, ah! tant mieux! au moins il ne s'est pas vu mourir!

Une nouvelle industrie découverte ces jours-ci dans un journal américain. "Fabrique d'yeux artificiels pour... chevaux."

Ces yeux sont tellement bien imités que les chevaux eux-mêmes s'y trompent!

DECES

Le 26 courant, Dame Caroline Marcotte, épouse de Sieur Joseph Martin, à l'âge de 25 ans et neuf mois. Sa sépulture aura lieu, lundi, à quatre heures.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le convoi partira de sa demeure, à 3 heures, coin des rues Dorchester et l'Allemant pour l'église St Roch.

Ce matin, à 10 heures, M. Louis Boilard, commerçant, âgé de 60 ans et un mois.

DEMANDES

Avis Commerciaux.

—MM. Brunet et Laurent désirent attirer l'attention des Dames sur quelques caisses de marchandises qu'ils viennent de recevoir, contenant de magnifiques broderies à bon marché; Indienne Pampadour, Toiles à nappes, Serviettes de table, Essuie-mains, Coton à drap, Toile de foin et plusieurs lots de coupons tels que Jaconet, Lawn, Toile fine, Indienne, etc., etc.

Aussi 50 pièces de Soie de couleur pour robes, à 50 cents la verge.

BRUNET et LAURENT, Enseigne de la feuille d'Erable.

Annonces nouvelles.

COMPAGNIE D'ASSURANCE STADACONA EN LIQUIDATION

AVIS PUBLIC

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES de cette Compagnie qui devait se tenir le 1er Février courant et qui n'a pu être tenue faute de quorum est par le présent spécialement convoquée pour être tenue

Mardi le 8 Mars prochain A 2 hrs P. M.

Dans le nouveau Magasin de MM. LECLERC et LETELLIER, No. 48, Rue, St. Paul, Quebec,

aux fins de recevoir un état des affaires de la Compagnie et prendre en considération le rapport des liquidateurs.

Par ordre des Liquidateurs.

Quebec, 25 février, 1881. LOUIS LEFEBVRE, Secrétaire-Trésorier. Quebec, 26 février, 1881.—10j

ON A BESOIN

Un garçon intelligent pour apprendre le métier de confiseur. 102 rue St Jean Haute-ville. Quebec, 24 fév. 1881.—3f.

A LOUER

UN MAGNIFIQUE LOGEMENT contenant huit chambres et située rue du Pont no. 26.

A VENDRE

Une berline à pain montée sur membres Un moulin à coudre Singer presque neuf. ET Deux comptoirs, portes, et contrevents. ET AUSSI Deux colonnes en bois francs tournées. S'adresser, au no. 26 rue du Pont, Québec, 26 février, 1881.—1s

A L'ENSEIGNE DU FAUTEUIL.

THOMAS GAGNON, MEUBLIER,

Rue St Valier, en face de la rue St Joseph

Prend la liberté d'informer ses nombreux amis et le public en général qu'il va ouvrir au 1er mars, son magasin de meubles, le même que par le passé et qu'il espère recevoir de tous l'accueil le plus favorable. Car il aura toujours en magasin des articles de premier choix et à des prix très modérés.

Tels que couchettes, Bureaux à toilette, Sideboard s., set de salons, chaises, etc., etc. Ce monsieur promet à l'acheteur les meilleures garanties.

Une visite est sollicitée

Quebec, 21 février 1881.—1.m

Credit Fancier, Franco-Canadien

CAPITAL - - - \$5,000,000

Président:—L'Hon. E. Duclerc, sénateur, (Paris.)

Vice-Président:—L'Hon. J. A. Chapleau

Administrateurs pour la division de Québec:

L'Hon. E. T. Paquet. L'Hon. Isidore Thibaudau; Elisée Beaudet, Ecr. M. P. P.

Commissaire-censeur:—François Vézina, Ecr. Directeur pour la même division:—Elisée Beaudet, Ecr. M. P. P.

Chef de Bureau:—L. N. Carrier, Ecr.

Banque de la Société:—La Banque Nationale.

BUREAU A QUÉBEC:

Edifice de la Banque Union, 56, rue St Pierre, en face du magasin de MM. "Beaudet et Chénic."

La Société fait des prêts hypothécaires, tant dans les villes que dans les campagnes, de pas moins de \$200, à long terme avec amortissement. Les emprunteurs n'auront à payer ni frais d'administration, ni commission. Pour renseignements s'adresser au chef de Bureau à Québec.

L. N. CARRIER.

Quebec, 17 fév. 1881.—6ms

Pharmacie Nouvelle No 116

RUE ST JOSEPH, ST. ROCH.

JULES C. DORION,

Diplômé de l'Association, Pharmaceutique de la Province de Québec

Constamment en main: Drogues de tout genre, Remèdes patentés, Fleurs naturelles et artificielles, Graines fraîches, Racines, etc.

Parfumerie Française et Anglaise Articles de toilette et de fantaisie. Prescriptions des médecins remplies avec le plus grand soin. Un médecin est attaché à l'établissement; consultations gratuites.

JULES C. DORION, Chimiste et Drogulste.

Quebec, 21 février 1881.

A LOUER

Une bonne boulangerie, avantageusement située, auprès de la gare et des ateliers du chemin de fer Intercolonial, à la Rivière du Loup (en bas).

Pour renseignements, S'adresser à ALPH. POULIOT, Avocat, No 98 rue St Pierre, Québec, ou à J. B. POULIOT, Notaire, Fraserville, Rivière du Loup (en bas).

Quebec, 22 février 1881.—15j

A VENDRE OU A LOUER

2 MAGASINS, 4 COTTAGE situés sur le chemin de la Petite Rivière, à deux minutes de marche des chars urbains. Ces maison sont pourvus d'eau.

Pour conditions, s'adresser à A. J. AUGER, 105, rue St Pierre. Quebec, 11 fév. 1881.—1m

J. A. M. GAGNON, Avocat,

Bureau, 98, rue St Pierre, Québec, Sait les cours de Québec et Kamouraska.

Quebec, 15 fév. 1881.—6m

A LOUER

Une belle maison à 3 étages en pierres de taille, contenant 20 chambres, peintures et tapissées à neuf avec toutes les améliorations modernes.

A LOUER

Une bonne maison de 2 1/2 à 30 piéts à St Philippe de Néri appartenant au Rév. J. A. D'Anteuil, curé à St Adrien, avec cuisine extérieure; grange, étables, et agrais, remise à voitures.

BAZAR

Sous le Patronage de M. le Curé de St Roch, QUÉBEC.

Le 30 Mai prochain, s'ouvrira, à la salle Jacques-Cartier, un bazar en faveur de l'église de la Congrégation des hommes de St Roch.

FERME DU COLONEL RHODES.

Fleurs, Couj'nes, Bouquets et plantes de toutes espèces déliées en ville ou envoyés par L'EXPRESS à la campagne. ON GARANTIT DE TOUJOURS REMETTRE LES FLEURS EN BON ORDRE A DESTINATION.

HOTEL ST. JAMES.

(Ci-devant Hotel Farmer.)

A TROIS-RIVIERES.

La société récemment formée et connue sous le nom de

Jos. Riendeau & cie,

l'honneur d'informer le public voyageur que le splendide hôtel dont la popularité ne cesse d'augmenter de jour en jour et qui est désigné sous le nom de

ST JAMES HOTEL

vient de subir toutes les améliorations modernes; ce qui lui permet maintenant de faire la concurrence aux meilleures maisons de Montréal et Québec.

DINNING & ONEIL

FOURNITURES POUR NAVIRES - ET - GOELETTES. CORDAGE, ETOUPE, GOUDRON, BRAI, POULIES, PAVILLONS, COMPAS, CARTES MARINES, TOILE A VOILE, Etc

Information Demandée.

Toute personne connaissant la demeure d'une famille nommée BEEM, ou aucun des membres de cette famille, qui demeurait, il y a 25 ans à Houghton, Canada, sera libéralement récompensée pour une information qui aiderait à retrouver la susdite famille.

A LOUER

Trois bons logements, dans une belle maison située, no. 39, rue Dorchester, St Roch, avec l'eau et les closets, dans chaque étage.

Changeement de Domicile

Le Sieur A. BRASSART, professeur-botaniste diplômé prévient sa nombreuse clientèle, le public en général de cette ville et des environs qu'il sera transféré de la rue St Georges 87 à la rue St Joseph, no. 25 St Roch, le 17 de février courant.

A VENDRE

UNE MAISON CONFORTABLE et agréablement située à la Haute-Ville, chauffée à l'eau chaude, gaz et toutes les améliorations modernes.

MAPLE AVENUE.

BIJOU TERRACE.

A vendre ou à Louer quatre maisons dans ce bloc Aux acheteurs désirables le choix de trois systèmes faciles de paiement sera donné.

UNE VRAIE CHANCE OFFERTE AU PUBLIC.

Nous vendrons pour un mois seulement A COMMENCER D'AUJOURD'HUI.

Les liqueurs, vins et autres articles aux prix réduits, mentionnés dans la liste suivante:

Table listing various liquor and wine items with prices, such as Eau-de-Vie, Brandy, Whiskey, and Liqueur.

GINGRAS & LANGLOIS, 54 Côte du Palais.

BLOC ALBERT.

CARRE VICTORIA, MONTREAL ASSOCIATION CO-OPERATIVE DES MAGASINS DU CANADA (Société limitée.)

CAPITAL, \$150,000

En 30,000 actions de cinq piastres chacune \$2 PAYABLES à la REPARTITION des PARTS et \$3 le 15 MARS 1881

DIRECTEURS PROVISOIRES:

- HONORABLE JOHN HAMILTON, président de la Banque des Marchands... MONTREAL
Lt-COL DENNIS, député du ministre de l'Intérieur... OTTAWA
W. B. SIMPSON, Ecr., percepteur des douanes... MONTREAL

BANQUIERS: LA BANQUE MOLSON. PROCUREURS: MM. DAVIDSON, MONK & CROSS. DIRECTEUR-GERANT: W. P. LOCKWOOD, Ecr. TRESORIER: GEORGE R. GRANT, Ecr. SECRETAIRE: GEORGE DUNFORD, Ecr.

OBJET DE LA COMPAGNIE.—Cette compagnie est formée dans le but d'établir au Canada des magasins co-opératifs sur le principe des établissements tels que l'Armée et la Marine et l'Association d'Approvisionnement du Service Civil et autres, qui fonctionnent parfaitement en Angleterre, et qui ont pour objet de fournir à leurs membres tous les articles de consommation et d'un usage journalier, aux plus bas prix possibles, et d'une qualité supérieure; puis de diviser les profits entre les actionnaires.

W. P. LOCKWOOD DIRECTEUR-GERANT

Aux marchands détailliers et aux acheteurs

ASSURANCE FINANCIERE

De PARIS, France.

Toutes dépenses seront remboursées, et vous exigez de vos fournisseurs des BONS D'ESCOMPTE DE L'ASSURANCE FINANCIERE. Ils vous coûtent rien que la peine de les demander. Quand vous en avez pour \$20 entre les mains, il vous suffit de les envoyer au sousigné, agent de la succursale, à Québec, qui vous donne en échange une police de \$20 numérotée, à votre nom, et garantie par des Titres de Rente du Gouvernement Français.

ODILON ROY AGENT, Pour Québec, et Lévis.

Feuilleton de "L'ELECTEUR."

LES MYSTÈRES

CHATEAU D'UDOLPHE.

LA VALLÉE,

Bien, bien, mon cher monsieur, dit Quesnel, je ne discuterai pas là-dessus avec vous. Il faut que vous ayez revu Paris avant que nos idées puissent se rapprocher. Mais à propos de Venise, j'ai envie d'y faire un voyage.

prochaine et je passerais toute la belle saison en Italie. Emilie, dans sa naïveté, fut un peu surprise de ce nouveau dessein. Un homme dont la présence était si nécessaire à Paris, entreprendre un si long voyage! Quant à Saint-Aubert, il connaissait trop bien la vanité du personnage pour s'étonner de ce nouveau projet.

Après le départ des voyageurs, Emilie revint avec joie à ses travaux et à ses promenades accoutumées. Mais le soir même, sa mère se dispensa de l'accompagner, elle se plaignait d'un peu de fatigue, et M. Saint-Aubert se dirigeait seul avec sa fille vers les cabanes de la montagne, où de pauvres gens vivaient des aumônes que lui permettait un revenu modique.

avec une expression de pitié et de tendresse, comme si elle eût senti d'avance leur douleur, regrettant surtout la vie, à cause du chagrin qu'elle laisserait après elle. Le septième jour était celui de la crise. Peu à peu le médecin devint plus grave. La pauvre femme s'en aperçut, et profitant d'un moment où elle était seule avec lui, elle lui déclara qu'elle ne se faisait pas illusion.

malheureux n'était pas à l'épreuve d'un pareil choc, cependant il sut, en présence de sa femme, modérer l'excès de sa douleur, de peur d'en accabler la mourante. Emilie, d'abord atterré, mais abusée ensuite par l'ardeur même de ses vœux, conserva de l'espoir jusqu'au dernier moment. Cependant la résignation de madame Saint Aubert semblait s'accroître avec la gravité du mal. Mais sa fermeté en face de la mort, puisée dans une conscience qui avait toujours en Dieu pour témoin, et dans l'attente d'un monde meilleur, fléchit à la fin devant la douleur des derniers adieux.



Chemin de fer Q. M. O. & O.

Changement d'Heures.

A PARTIR DE JEUDI, 20 DEC. 1880.

Les trains partiront comme suit :

Table with 4 columns: Destination, Mixte, Malle, Express. Rows include routes to Ottawa, Hochelaga, St. Jérôme, and Joliette.

(Trains Locaux entre Aymer.) Les trains quittent la Gare de Mile-End sept minutes plus tard. Sur tous les Trains pour Passagers il y a des magnifiques Chars-Palais et des Chars-Dortoirs élégants sur les Trains de Nuit.

BOITES EN CARTON, DE TOUTES FORMES et QUALITÉS FAITES A ORDRE AU MOULIN PARÉ, Coin des rues Caron et Lallemand, ST. ROCH.

M. LAROCHE, PHARMACIEN, a obtenu ce prix pour ses procédés de fabrication du



et la commission des récompenses voulant reconnaître d'une façon plus formelle le service que M. Laroche avait rendu à la science et à l'humanité, ajouta une médaille d'or au prix de 16,600 francs. Depuis, M. Laroche a obtenu une médaille d'or à toutes les expositions où il a envoyé son produit, les médecins de toutes les parties du monde ont donné raison au jury et le

Quina Laroche, est prescrit par tous les docteurs des deux continents. Québec 12 Jan 1881.

25 A 30 FILLES TROUVERONT DE L'EMPLOI

la manufacture de C. ROCHETTE, No. 9, Rue St. Valier, St. Sauveur. Québec, 17 décembre 1880.

J. & W. REID

No. 40.

BUE ST. PAUL, QUEBEC.

MANUFACTURIERS de PAPIER FEUTRE pour le lambrissage des maisons et pour mettre sous les tapis. PAPIER GOUDRONNE pour les couvertures des maisons. PAPIER A ENVELOPPER, Gris, Brun, Drab et Manilla, de toute grandeur et de toute qualité.

COMPAGNIE

D'ASSURANCE STADACONA

Contre le feu et sur la vie

EN LIQUIDATION

Bureau au No. 95 Rue St. Pierre au 3eme étage. Les actionnaires qui doivent à cette compagnie pour versements échus, sont requis de venir régler et payer sous le plus court délai. Québec, 15 juillet 1880.

F. O. Vallerand & Frère IMPORTATEURS



EN GROS ET EN DETAIL 92 Cote Lamontagne, 33 rue Notre-Dame Basse-Ville. Québec, 15 juillet, 1880.

THIS PAPER MAY BE FOUND ON FILE AT GEO. P. ROWELL & CO'S Newspaper Advertising Bureau (10 SPRUCE STREET), WHERE ADVERTISING CONTRACTS may be made for it in NEW YORK.



CHEMIN DE FER

Lévis et Kennebec.

LE ET APRES MERCREDI 17 NOVEMBRE.

Les convois voyageront comme suit: MIXTE, MALLE. Laissant Lévis pour St. Joseph 8.30 A.M. 3.00 P.M. Arrivant à St. Joseph 11.30 P.M. 6.00 P.M.

Avocats. IRVINE & PEMBERTON, Avocats. Rue St Pierre, Bloc de la Banque Union, 2e étage.

PELLETIER & CHOUINARD, Bureaux, Rue St Louis. Suivent les Cours de la Malbaie et de Québec.

SEWELL, GIBSON & AYLWIN 119, rue St. Pierre. Suivent les Cours d'Arthabaska et Québec.

ROSS, STUART & STUART BUREAUX, Côte de la Montagne.

SUZOR & TESSIER 15, rue Buade, Québec.

C. O. LABRECQUE, AVOCAT Bureau, 4, rue St. Pierre. Residence privée, 25, rue St. Joseph.

A. X. TALBOT, AVOCOT. 86 rue St Joseph St Roch. Suit les Cours des districts de Montmagny et Beauce. Bureau, 9 rue St. Pierre, Québec.

LANGELIER, & LANGELIER MONTAMBAULT. 105, Côte de la Montagne. Suivent les Cours de Beauce, Montmagny et Québec.

A. LEGARE 43, rue Dalhousie, Québec. Suit les Cours de Montmagny et Québec.

D. R. BARRY, AVOCAT. No 2, Coin des rues Donacona et Desjardins, Haute-Ville, Québec. Québec, 10 décembre 1880.

AVIS.

Il sera présenté un bill à la prochaine session de la législature de Québec, pour incorporer une compagnie sous le nom de compagnie du chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix, et autoriser la dite compagnie à construire un chemin de fer d'un endroit quelconque en la cité de Québec, à un endroit quelconque dans la paroisse de la Malbaie, en suivant le parcours du fleuve Saint-Laurent, à une distance de pas plus de vingt milles. CHS LANGELIER, Procureur. Québec, 7 décembre 1880.

E. JACOT HORLOGER ET BIJOUTIER. 71, RUE ST. JOSEPH, ST ROCH, QUEBEC. Montres en or et en argent, Pendules et Horloges de tout genre, assortiment des plus variés et des plus complets. Bagues pour Dames et Messieurs, anneaux, Boucles d'oreilles, Chaines en or, argent et plaqués. Spécialités, Jones, Al lances et Bagues de mariages juillet 1880.

F. C. THOMAS, IMPORTATEUR DE VERRERIES, FAIENCES, PORCELAINE, HUILE DE CHARBON, LAMPES, Etc, Etc. ENTREPOS MAGASIN 10 rue des Sœurs, } { 116 côte Lamontagne, 14 Union Lane, } Basse-Ville. Québec, 15 juillet 1880.—la

HUITRES. 50 quarts de Caraquettes A \$1.50 LE QUART Ouvertes tous les matins à 25 cents la pinte. —AUSSI— Plusieurs Caribous que nous vendrons au quartier ou à la Hvre. Chez A. TOUSSAINT, 78, rue St Jean, TOUSSAINT & FRERES 11, rue St Pierre. Québec, 14 fév. 1881.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC Cour Supérieure District de Beauce No. 1014 Dame Lucie Dupuis dite Gilbert, Epouse de Joseph Poirier, Ecuyer, cultivateur, de St Joseph, district de Beauce, dûment autorisée à ester en justice. Demanderesse. vs. LE DIT JOSEPH POIRIER, Défendeur. Une action en séparation de biens a été, ce jour, instituée. St Joseph, 21 Janvier 1881. Procureur de la demanderesse. Québec, 28 Janv. 1881.—lm.

EMPLOI DEMANDÉ Un maître cardeur demande un emploi soit comme gérant de moulin, soit à gage. Il est muni de bonnes recommandations. S'ADRESSER A P. LAFORTE, Escalier Champlain Québec, ou à STANISLAS LARUE, OTTAWA. Québec, 20 Janv. 1881.—2m

LIGNE ALLAN



Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des malles

CANADIENNES et des ETATS-UNIS 1880 Arrangements d'Été 1880

Cette ligne se compose de puissants et rapides steamers en fer de première classe, à machines doubles, bâtis sur le "Clyde."

LES VAPEURS DE LA LIGNE DE LA MALLE DE LIVERPOOL

partent de LIVERPOOL tous les JEUDIS et de HALIFAX tous les SAMEDIS, faisant escale à Loch Kech, pour recevoir à bord et débarquer les Malles et les Passagers allant en Irlande et en Ecosse, ou en venant, devront partir comme suit

Table with 3 columns: Destination, Day, Date. Rows include routes to Halifax, London, and other ports.

Prix de passage de Québec: Cabine \$70 et \$80 (selon la position) Intermédiaire \$40 Entrepont \$25

Un médecin habile est à bord de chaque vapeur. Les cabines ne sont retenues qu'en payant le prix de passage. Des connaissements directs pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest donnés à Liverpool et dans les grandes villes du continent. Un "Tender" avec les Malles et les Passagers des steamers de la Malle pour Liverpool quittera le quai Napoléon, tous les samedis matins à 9 heures précises. Pour plus amples détails s'adresser à ALLANS, RAE & CIE, Agents Québec. Québec, 15 juillet 1880.

Maladies des yeux et des oreilles

DR. L. J. A. SIMARD, Oculiste et Auriste, 46, RUE ST. LOUIS. Heures de consultations de h. a. m. à 12 a de 1 h. p. m. à 4 h. p. m. Québec, 15 juillet 1880.

MOUNTAIN HILL HOUSE

(HOTEL DION) COTE DE LA MONTAGNE QUEBEC. Nouvellement meuble. Tout le confort d'un hôtel supérieur. A proximité des Chambres du Parlement. E. DION & CIE, Propriétaires, Québec, 23 septembre 1880.

IMPRIME ET PUBLIE

PAR La Compagnie d'Imprimerie de Québec Au No. 76, Rue St. Joseph, St. Roch. QUEBEC.

II LE PORTRAIT.

La sainte femme fut enterrée dans l'église du village voisin. Toute la population lui fit cortège derrière son mari et sa fille, et des larmes sincères furent répandues sur sa tombe. Au retour de la cérémonie funèbre, Saint-Aubert, la pâleur sur le front, mais le cœur armé de courage, convoqua au salon toutes les personnes de sa maison. Il alla chercher Emilie qui s'était retirée dans sa chambre pour pleurer en liberté, et l'emmena en silence au milieu de l'assemblée. Là, il lut solennellement l'office du soir, en y joignant une prière pour les âmes des trépassés. La voix lui manqua plus d'une fois pendant cette lecture, il s'arrêta, ses pleurs coulèrent sur le livre; mais enfin les sublimes élans d'une dévotion pure l'enlevèrent au-dessus de ce monde, au-dessus de lui-même dans la région des consolations divines.

Ce devoir rempli, et resté seul avec Emilie, il l'embrassa tendrement. —Ma fille, lui dit-il, je me suis efforcé de vous faire acquiescer, dès vos premières années, cet empire absolu sur vous même, dont l'importance se fera sentir dans tout le cours de votre vie. C'est cette force qui nous soutient contre les tentations les plus périlleuses; c'est encore elle qui tempère l'excès de nos émotions les plus louables, car il est un degré où elles cessent de mériter ce nom, c'est lorsqu'elles engendrent un mal. Tout excès est blâmable; le chagrin même, quelque légitime que soit son principe, devient une passion répréhensible, quand on s'y livre aux dépens de ses devoirs; et par devoirs, j'entends ce que l'on se doit à soi-même, aussi bien que ce que l'on doit aux autres. Une douleur sans mesure nous énerve et nous brise; et la vôtre, chère Emilie, la vôtre hélas, est désolante inutile. Ah! ne regardez pas cette triste vérité comme un lien commun de consolation, mais comme une raison pour reprendre courage. Dieu

me garde de vouloir étouffer votre sensibilité, mon enfant! je ne veux qu'en modérer les élans. On peut craindre les maux dont le cœur est la cause; on ne doit rien espérer de celui qui n'a point de cœur. Vous savez si ma douleur est profonde, vous savez si mes paroles sont de ces propos légers qu'on jette au hasard pour dessécher l'émotion dans sa source, et pour faire étalage de philosophie. Je vous montrerai, mon Emilie, que je sais pratiquer les conseils que je donne. Si je ne vous ai pas parlé plus tôt, c'est qu'il y a un moment où tous les raisonnements doivent céder à la nature; mais si nous le prolongeons à l'excès, l'accablement devient une habitude qui use tous les ressorts de notre esprit. Vous touchez à cet écueil, mon enfant; faites voir que vous voulez l'éviter. Emilie, en pleurant, s'efforça de sourire. — Oh! mon père! s'écria-t-elle, je veux..... Mais sa voix s'éteignit dans un sanglot. Elle aurait sans doute ajouté: Je

veux me montrer digne d'être votre fille. Quelques jours après, Saint-Aubert reçut la visite de madame Chéron, l'unique sœur qui lui restait. Elle était veuve depuis plusieurs années et vivait dans ses terres, près de Toulouse. Dès qu'elle arriva, ce ne furent pas les phrases de condoléance qui lui manquèrent, mais cette puissance sympathique du regard, cette voix de l'âme, cet accent inimitable dont la douceur verse un baume sur les blessures; rien de tout cela n'était à son usage. Elle assura son beau-frère et sa nièce qu'elle prenait une part sincère à leur douleur; elle loua les vertus de la défunte, et ajouta à ce panegyrique tout ce qu'elle put imaginer de plus consolant. Après quoi, elle fut la femme la plus étonnée de monde de voir qu'Emilie n'avait cessé de pleurer en l'écoutant. Saint-Aubert, plus calme, la laissa parler tant qu'elle voulut, et changea de conversation. En les quittant, elle les engagea à venir bientôt la voir.

— Le changement de lieu vous distraira, dit-elle, c'est un tort de se complaire ainsi dans sa douleur. Saint-Aubert sentait la justesse de ces paroles, mais il lui en coûtait plus que jamais de s'éloigner d'un lieu sanctifié par tant de bonheur. A chaque pas il retrouvait les traces de celle qu'il avait perdue, et chaque jour, en calmant l'amertume de ses regrets, ravivait le charme de ses souvenirs. Il avait pourtant certains devoirs à remplir et le premier de tous était la visite promise à M. Quesnel, son beau-frère. Il désirait d'ailleurs tirer Emilie de son abattement; il se décida donc à prendre avec elle la route d'Epourville. Quand la voiture pénétra dans la forêt qui entourait son ancien patrimoine, et qu'il découvrit l'avenue de châtaigniers et les tourelles du château, il soupira profondément au souvenir des jours écoulés. (A Continuer.)